

« Nous sommes heureux de ce geste paternel »

Publié le 3 mars 2015
Abbé Pierpaolo Petrucci
3 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



« Ce que le Pape a fait est incroyable, magnifique, nous sommes très heureux, tous autant que nous sommes : les cinq prêtres, les deux frères, les volontaires, ainsi que les cinq religieuses françaises qui sont ici ».

La journée d'hier a été une journée de fête pour la Communauté sacerdotale Saint Pie X, au 45 de la via Trilussa à Albano, aux portes de Rome.

*Pourtant c'est un volontaire qui nous répond le premier au téléphone du prieuré lefebvrisme, qui est également le quartier général du Supérieur du District d'Italie, l'abbé **Pierpaolo Petrucci**.*

C'est là également que réside le prieur, Don Aldo Rossi. Nous demandons au volontaire de nous passer les numéros « un », et lui nous répond ainsi : « Eux sont toujours à genoux, en prière, il ne sont pas comme les prêtres modernes. Ils viennent de finir le Chapelet (nous sommes en fin d'après-midi, ndr.) et à présent ils lisent leur Bréviaire » nous répond-il, nous invitant à rappeler plus tard.

C'est le soir que nous parlons avec le Supérieur des lefebvrismes italiens.

Q. Don Pierpaolo Petrucci, que pensez-vous de cette disposition du Pape François ?

« Nous sommes très heureux et pleins de reconnaissance envers le Souverain Pontife qui a décrété que les personnes qui durant l'Année Sainte de la Miséricorde *iront célébrer le Sacrement de la Réconciliation* auprès des prêtres de la Fraternité Saint Pie X, recevront valablement et licitement l'absolution de leurs péchés. Mais nous avons de tout temps administré valablement et licitement les Sacrements en vertu des normes générales du Code de Droit canon à cause de cette crise qui perturbe l'Église ».

Q. C'est l'évêque d'Albano qui vous avait communiqué l'interdiction de dire la Messe l'année dernière après les funérailles de Priebke que vous aviez célébrée ?

« Non, disons que nous l'avons appris par la presse ».

Q. C'est là un beau pas en arrière par rapport à la « gifle » que vous aviez reçue l'an dernier.

« Ce qui est important c'est que de la part du Pape il y ait une reconnaissance juridique, sans demande de contre-partie. De fait c'est la reconnaissance, en un certain sens, de la licéité de notre ministère qui avait été remise en question ».

Q. Cette disposition du Saint Père est-elle un signal que la voie s'aplanit pour les négociations difficiles qui sont en cours entre le Vatican et les chefs de la Fraternité, pour la reprise des relations à l'avenir sur le plan ecclésial et en totale obéissance au Pape ?

« Oui, même si notre totale obéissance n'a jamais été en question. Ce qui se passe, c'est que lorsque cette autorité est employée contre la Tradition, nous sommes obligés de résister parce qu'il faudrait obéir avant tout à Dieu, puis aux hommes, et non pas le contraire ».

Propos recueillis par Grazia Maria Coletti

Sources : Il Tempo.it/Traduction O.C. pour LPL du 4 septembre 2015